

DOSSIER FINANCIER

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Envoyer à la DPE pour le 12 juillet 2021 au plus tard à :
stagiaires2021@ac-rennes.fr

En l'absence du dossier financier complet, votre traitement ne pourra pas être mis en paiement fin septembre

NOM : Prénom.....

Date et lieu de naissance : leà*

(*pour les agents nés à l'étranger, joindre copie du livret de famille des parents pour instruire la demande d'extrait de casier judiciaire)

Grade : (**entourez votre grade**) : professeur agrégé – certifié – P EPS - PLP – CPE – PSYEN

DISCIPLINE :

NUMEN : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

(Identifiant Education Nationale, si vous avez déjà exercé auprès de l'éducation nationale)

N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale : /_/_ /_/_/_ /_/_/_ /_/_/_ /_/_/_/_ /_/_/_/_ /_/_/_

(Joindre une copie lisible de votre carte vitale personnelle)

Emplois occupés pendant les trois dernières années		
à remplir si vous avez déjà exercé dans une administration comme auxiliaire de l'état ou comme titulaire. Joindre une copie du bulletin de paye		
Période	Fonction	Etablissement ou employeur
Année 2020 / 2021		
Année 2019 / 2020		
Année 2018 / 2019		

Adresse personnelle :

Code postal: Ville:

N° telephone: portable: mél:

Situation de famille : (**entourez votre situation**)

célibataire – marié(e)* – divorcé(e)* – séparé(e) de corps* – veuf(ve)* – concubinage – PACS*

(* Indiquer la **date** et joindre copie du livret de famille ou justificatif PACS) :

Nombre d'enfants à charge :

Si vous avez des enfants à charge, (pour paiement éventuel du SFT : Supplément Familial de Traitement) compléter le dossier SFT à demander au secrétariat de votre établissement.

NB : les prestations familiales sont gérées exclusivement par la Caisse d'Allocations Familiales de votre domicile.

Compte courant : (joindre **2 RIB** aux normes BIC – IBAN **à votre nom - prénom**)

Diplômes : (si vous n'êtes pas titulaire du Master 2, joindre un justificatif d'obtention de **Master 1** et une attestation d'inscription en **Master 2 dès votre inscription – pièce obligatoire pour la prise en charge financière**)

Vous êtes dispensé(e) de produire les diplômes mentionnés ci-dessus si vous détenez déjà un diplôme de type Master 2 ou équivalent ou supérieur (tous concours), si vous remplissez les conditions d'expérience professionnelle requises (CAPET, CAPLP) ou si vous êtes dispensé(e) de titres et diplômes (père ou mère d'au moins 3 enfants ou sportif de haut niveau).

Fait à , le

signature de l'intéressé(e)